



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9707^e séance

Jeudi 15 août 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Sowa	(Sierra Leone)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Paolini
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Fernandes
	République de Corée	M. June Byoung Park
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Dans quatre jours, le 19 août, nous commémorerons la Journée mondiale de l'aide humanitaire, une journée consacrée à honorer celles et ceux qui servent inlassablement les personnes qui ont besoin d'assistance partout dans le monde, y compris au Yémen. Pourtant, au Yémen, nous sommes confrontés à une répression de l'espace humanitaire et civique par Ansar Allah. Cela fait près de 80 jours qu'Ansar Allah a commencé sa campagne concertée de détention d'employés yéménites des Nations Unies, de la société civile, d'organisations non gouvernementales nationales et internationales, de missions diplomatiques et d'entités du secteur privé. Des dizaines d'hommes et de femmes, parmi lesquels 13 membres du personnel des Nations Unies, dont l'un de mes propres collaborateurs, sont toujours détenus dans des lieux inconnus. Ces détentions s'ajoutent à celles des membres du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et de l'UNESCO qui sont détenus par Ansar Allah depuis 2021 et 2023, respectivement.

En outre, le 29 juillet, Ansar Allah a fermé le bureau du HCDH à Sanaa et demandé à son personnel international de partir. Après cela, les forces de sécurité d'Ansar Allah, en violation flagrante des privilèges et immunités des Nations Unies, ont pris d'assaut le bureau le 3 août. Il s'agit là d'un signal inquiétant de la voie sur laquelle Ansar Allah semble s'engager et d'une grave atteinte

à la capacité de l'ONU à remplir son mandat. Protéger les droits humains revient fondamentalement à protéger l'avenir du Yémen et les droits et libertés des Yéménites. Je demande donc à Ansar Allah d'agir de manière responsable et avec compassion envers ses compatriotes et de libérer immédiatement et sans condition tous les employés des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, de la société civile, des missions diplomatiques et du secteur privé, ainsi que les membres des minorités religieuses, et à s'abstenir de procéder à de nouvelles détentions arbitraires. Ils doivent pouvoir être réunis avec leurs familles. Ils doivent pouvoir retourner à leur travail au service des Yéménites, qu'il s'agisse de la fourniture d'une aide humanitaire et au développement, de la consolidation de la paix, de la protection des droits humains, de la médiation ou de la préservation de l'héritage culturel.

Le Moyen-Orient retient actuellement son souffle et j'espère sincèrement que la trajectoire d'escalade que nous avons connue ces derniers mois pourra être inversée. Ce qui a commencé en Israël et à Gaza en octobre 2023 s'est étendu à plusieurs autres pays, dont le Yémen. En dépit des efforts sérieux qui sont déployés pour protéger le Yémen de cette montée des tensions régionales, Ansar Allah continue d'attaquer des navires en mer Rouge, et les États-Unis et le Royaume-Uni poursuivent leurs frappes sur des cibles militaires dans les territoires contrôlés par Ansar Allah. Cette situation, qui dure depuis plus de huit mois, n'est pas tenable.

Cette escalade régionale intervient alors que le Yémen reste confrontés à des problèmes réels et urgents auxquels il faut s'attaquer. Régler le conflit qui sévit au Yémen depuis une dizaine d'années reste au cœur de mon travail. Ce conflit a fait des centaines de milliers de victimes, affaibli le tissu social du Yémen et compromis la fourniture des services publics, rendant le Yémen plus vulnérable face aux catastrophes naturelles, aux risques environnementaux et aux maladies, comme l'ont montré les récentes inondations à Hodeïda, Mareb et Taëz, ainsi que la persistance de l'épidémie de choléra. C'est pourquoi j'appelle une nouvelle fois les parties yéménites, et Ansar Allah en particulier, à donner la priorité aux Yéménites. Elles ont avant tout une responsabilité à l'égard du Yémen. Nous devons nous concentrer à nouveau sur le Yémen et trouver des solutions à ses problèmes.

Au cours des derniers mois, je n'ai cessé d'exprimer ma profonde inquiétude quant à la tournure des événements dans le pays. Malheureusement, cette tendance régressive, illustrée par la poursuite des activités militaires et la surenchère verbale, perdure. Bien que la violence le long

des lignes de front reste relativement contenue par rapport à la période précédant la trêve de 2022, nous continuons d'assister à des préparatifs et à des renforcements militaires accompagnés de menaces permanentes de reprise de la guerre, avec de nouveaux signalements d'affrontements à Dalea, Hodeïda, Lahj, Mareb, Saada et Taëz. Cela nous rappelle une fois de plus à quel point la situation est instable le long des lignes de front du Yémen.

Malgré ce sombre tableau, le mois dernier, avec le soutien du Royaume d'Arabie saoudite, les parties ont pu mettre fin à un dangereux cycle d'escalade qui avait des conséquences négatives sur les secteurs bancaire et des transports yéménites et menaçait de relancer le conflit militaire. Depuis l'annonce de l'accord de désescalade, qui garantit le fonctionnement de la compagnie aérienne Yemenia Airways et l'accès continu des plus grandes banques du Yémen aux services bancaires internationaux, nous avons constaté des progrès initiaux dans sa mise en œuvre. Cependant, il incombe désormais aux parties non seulement d'agir de bonne foi et de mettre pleinement en œuvre les engagements qu'elles ont pris, mais aussi de faire en sorte que cet accord permette d'améliorer la vie et les moyens de subsistance de tous les Yéménites. Sur ce, je souligne à nouveau l'importance d'œuvrer à l'unification de la monnaie et de la banque centrale, et de veiller à ce que le secteur bancaire soit à l'abri de toute ingérence politique. Mon bureau a préparé des options et présenté une proposition claire et une voie à suivre pour atteindre ces objectifs, qui sont tous basés sur la contribution des parties. Nous demeurons prêts à aider les parties à trouver des solutions mutuellement acceptables fondées sur le dialogue, dans l'intérêt de tous les Yéménites.

En décembre 2023, les parties ont adopté une série d'engagements. Ces engagements restent valables aujourd'hui et, malgré la complexité croissante de l'espace de médiation, je reste déterminé à maintenir tous les canaux de communication ouverts et à poursuivre nos échanges à différents niveaux et sur différentes questions, qu'il s'agisse de l'économie, d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et d'autres dispositions en matière de sécurité, d'un processus politique ou de la libération des personnes détenues dans le cadre du conflit.

Dans la droite lignée de ces efforts, le mois dernier, en partenariat avec ONU-Femmes, mon bureau a réuni 70 représentants de différentes composantes de la société yéménite pour son quatrième cycle de consultations à Moukalla, dans l'Hadramout, pour continuer d'œuvrer à l'élaboration d'une vision en faveur d'une paix inclusive, en donnant aux femmes voix au chapitre. Des

membres de mon bureau se sont également rendus à Riyad et à Aden pour poursuivre le dialogue sur un cessez-le-feu national et d'autres dispositions en matière de sécurité, notamment en réfléchissant aux moyens de soutenir les efforts de désescalade au Yémen. En outre, depuis la fin de la réunion sur les personnes détenues dans le cadre du conflit en juillet, nous avons continué de collaborer avec les parties afin de tirer parti des progrès réalisés à Oman.

Nous faisons tout cela pour ne pas perdre de vue les priorités à long terme, à savoir la recherche d'une solution durable et juste au profit de tous les Yéménites. Je reste déterminé à accomplir la tâche qui m'a été confiée par le Conseil, à savoir contribuer à la relance d'une transition politique inclusive dirigée par les Yéménites. Je continue à compter sur le plein soutien du Conseil à ces efforts. Son message cohérent et unifié sur l'importance d'un processus politique et d'un cessez-le-feu, ainsi que son plaidoyer continu en faveur de la libération du personnel des Nations Unies, sont d'autant plus essentiels en ces temps agités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Doughten.

M^{me} Doughten (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de sa mise à jour et des efforts inlassables qu'il déploie pour parvenir à une paix durable au Yémen.

Je tiens en premier lieu à évoquer une fois de plus la question de la détention arbitraire continue, par les autorités houthistes de facto, de membres du personnel des Nations Unies, de dizaines d'employés d'organisations non gouvernementales internationales et nationales et de représentants de la société civile, entre autres. Tous sont des ressortissants yéménites, hommes et femmes. Ils sont détenus depuis plus de deux mois et s'ajoutent aux quatre membres du personnel des Nations Unies détenus arbitrairement depuis 2021 et 2023. L'ONU poursuit ses efforts pour obtenir leur libération, et nous entretenons des contacts fréquents avec les autorités houthistes de facto et d'autres acteurs à cette fin.

Si quelques familles de détenus ont pu les contacter, la grande majorité d'entre elles n'ont toujours pas eu cette possibilité, et ni l'ONU ni leurs représentants légaux n'ont été autorisés à rendre visite aux détenus ou à communiquer avec eux. Cette situation est absolument inacceptable. J'exige à nouveau que les autorités houthistes de facto libèrent immédiatement tous nos collègues détenus, et je réaffirme que pendant leur détention, ils doivent être traités humainement et être autorisés à contacter les

membres de leur famille et un avocat, conformément aux normes internationales. Nous continuerons de déployer des efforts déterminés jusqu'à ce qu'ils soient tous libérés. Nous demandons instamment à tous les États Membres d'utiliser de toute leur influence pour appuyer ces efforts.

Ces dernières semaines, nous avons assisté à une détérioration inquiétante de l'environnement opérationnel dans les zones contrôlées par les houthistes. La fermeture récente de l'antenne du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa par les autorités houthistes de facto, qui sont ensuite entrées de force dans son enceinte et ont pris le contrôle des biens de l'ONU, est totalement inacceptable. Je me joins au Haut-Commissaire Türk pour les exhorter à quitter les lieux immédiatement et à restituer l'intégralité du matériel et des biens saisis.

Ces événements ont eu lieu en même temps qu'ont été adoptées d'autres mesures inquiétantes qui nuisent à notre capacité à soutenir les opérations humanitaires. L'environnement dans ces régions est de plus en plus contraignant, et ce alors que les acteurs humanitaires ont déjà du mal à répondre aux besoins de millions de personnes dans tout le pays. L'ONU et ses partenaires humanitaires sont déterminés à rester au Yémen et à venir en aide à la population, mais des conditions minimales doivent être remplies pour que le personnel des Nations Unies et les autres travailleurs humanitaires puissent faire leur travail sans devoir compromettre leur sûreté et leur sécurité.

Au cours des 10 derniers jours, de fortes pluies et des crues soudaines ont touché plusieurs provinces du Yémen, endommageant des habitations, des exploitations agricoles et des infrastructures publiques. Environ 69 500 familles ont été directement touchées, beaucoup ayant perdu leur maison et leurs moyens de subsistance. On dénombre environ 98 morts et plus de 600 blessés. En réponse, les partenaires humanitaires ont fourni une assistance immédiate aux familles touchées, notamment de la nourriture, de l'eau, des trousseaux d'hygiène et des abris. Ils ont également livré des fournitures médicales essentielles aux hôpitaux et centres de santé locaux et déployé des dizaines d'équipes sanitaires mobiles dans les zones touchées.

Toutefois, le manque de financement adéquat continue de saper ces efforts et d'autres efforts visant à répondre aux besoins critiques dans tout le Yémen. Huit mois après le début de l'année, notre plan de réponse humanitaire ciblé et hiérarchisé pour 2024 n'est financé qu'à hauteur de 27 %, ce qui oblige les acteurs humanitaires à prendre des décisions difficiles concernant les familles et les communautés vulnérables qui bénéficieront d'un soutien.

La prévention de la propagation du choléra est un domaine dans lequel des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence. Bien que le plan de lutte contre le choléra pluri-institutions dirigé par l'ONU soit actuellement financé à hauteur de 60 %, cette statistique était basée sur une estimation initiale de 60 000 cas de choléra entre avril et septembre 2024. Malheureusement, au début de ce mois, le nombre de cas suspects dans le pays est passé à plus de 147 000, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à l'estimation initiale. Cela signifie que le financement actuel ne permet de traiter qu'un quart des cas, ce qui laisse un vide important que nos partenaires humanitaires ont du mal à combler. Ils font de leur mieux pour soutenir les centres de traitement, en leur fournissant des médicaments, du matériel médical, des fournitures pour lutter contre les infections et d'autres ressources. Ils s'emploient à renforcer les mécanismes de surveillance et d'intervention afin d'identifier et de traiter rapidement les nouveaux cas. Ils promeuvent également des mesures de prévention en améliorant l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en distribuant des trousseaux d'hygiène et en sensibilisant les communautés à risque.

Cependant, nos collègues du Groupe sectoriel pour la santé nous ont prévenus que si ces efforts ne sont pas immédiatement renforcés, le nombre de cas suspects pourrait encore augmenter et passer le seuil de 250 000 d'ici quelques semaines. Il faut de toute urgence un financement supplémentaire pour éviter une telle situation.

La sécurité alimentaire au Yémen continue également de se détériorer. Les cas de consommation alimentaire insuffisante ne cessent d'augmenter et ce phénomène touche aujourd'hui 60 % des ménages interrogés au niveau national. Les groupes vulnérables, en particulier les ménages dirigés par des femmes, signalent les effets les plus marqués. Les taux de privation alimentaire dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto ont plus que doublé, passant de 17 à 36 %, par rapport à la même période l'année dernière. Une forte hausse de ce taux a été également constatée dans les zones contrôlées par le Gouvernement, et s'élève aujourd'hui à 32 %.

Les conséquences de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition croissantes vont bien au-delà de la faim. Elles exposent également les enfants, en particulier les filles, à des niveaux accrus de maltraitance et de négligence. Aujourd'hui, 30 % des filles yéménites sont forcées de se marier avant l'âge de 18 ans, car leurs familles ont du mal à subvenir à leurs besoins. Le nombre d'enfants

non scolarisés, qui a atteint le nombre ahurissant de 4,5 millions, pourrait encore augmenter, car de plus en plus d'enfants sont contraints de quitter l'école pour aider à subvenir aux besoins de leur famille. Comme nous le savons, en particulier en ce qui concerne les adolescentes, non seulement cela compromet leur avenir, mais elles sont exposées à un risque accru de violence fondée sur le genre.

Pour contrer les effets de la suspension récente des distributions générales d'aliments dans les zones contrôlées par les houthistes, le Programme alimentaire mondial prévoit d'effectuer une distribution ponctuelle d'aide alimentaire à plus de 1,6 million de personnes dans les 34 districts les plus touchés. Toutefois, étant donné que les conditions générales en matière de sécurité alimentaire continuent de se détériorer dans tout le pays, une action renforcée sera nécessaire pour éviter une nouvelle catastrophe potentielle. Le financement intégral et urgent du plan de réponse humanitaire pour le Yémen est une condition élémentaire pour répondre à ces besoins et à d'autres besoins humanitaires critiques.

Le peuple yéménite ne peut pas se permettre de subir les conséquences dévastatrices d'un nouveau conflit. D'ailleurs, pour qu'il soit capable de se remettre des ravages du conflit, de répondre aux besoins humanitaires croissants et de prendre des mesures concrètes en vue d'un avenir plus prometteur et plus stable, il faut garantir des progrès sur la voie de la paix. Je me fais donc l'écho de l'appel à la retenue et à la désescalade lancé par le Secrétaire général et j'exhorte le Conseil à appuyer la paix au Yémen et dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Doughten de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten de leurs exposés. Je les remercie aussi, ainsi que les autres personnels des Nations Unies présents au Yémen, du travail inlassable de leurs équipes.

La situation au Yémen est désespérée, d'autant que des inondations dévastatrices sont venues se greffer à une crise humanitaire déjà catastrophique. Nous adressons nos condoléances à toutes les personnes qui ont été touchées par ces inondations.

La perspective d'une escalade régionale menace de compromettre encore davantage la sécurité et la

stabilité. Nous demandons instamment à toutes les parties de décrire la situation afin d'éviter d'aggraver la crise humanitaire. Le Royaume-Uni condamne les attaques irresponsables et propices à la surenchère auxquelles se livrent les houthistes dans toute la région, en coordination avec d'autres groupes liés à l'Iran. Nous renouvelons également notre appel aux houthistes pour qu'ils cessent leurs attaques en mer Rouge, qui menacent la navigation internationale. Des informations ont récemment fait apparaître un lien entre les houthistes et les Chabab. Nous condamnons fermement ces agissements qui s'inscrivent dans le schéma plus large des actions déstabilisatrices des houthistes, au-delà des frontières yéménites. Les comités des sanctions compétents de l'ONU doivent se coordonner étroitement pour surveiller et contrer cette tendance inquiétante.

Le Royaume-Uni condamne la fermeture, par les houthistes, du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Sanaa. La présence du HCDH est cruciale pour la protection des civils et le signalement des violations des droits humains. Comme nous l'avons entendu, cela survient alors que des personnels des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'anciennes missions diplomatiques ont été détenus en juin, et il s'agit d'une nouvelle agression flagrante vouée à entraver gravement la fourniture d'une aide vitale à ceux qui en ont le plus besoin. Ces actes montrent une fois de plus que les dirigeants houthistes sont prêts à infliger des préjudices et des souffrances au peuple yéménite pour promouvoir leurs propres ambitions. Il est du devoir du Conseil de veiller à ce que les houthistes garantissent un environnement opérationnel sûr et sans entrave pour les organisations humanitaires. Nous demandons aux houthistes de libérer immédiatement et sans condition les détenus, de quitter les locaux du HCDH et de restituer les moyens qu'ils ont saisis.

Enfin, le peuple yéménite mérite la paix. Une escalade persistante ne fera que nous éloigner de cet objectif. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue afin de préserver l'espace nécessaire aux négociations, conformément à la feuille de route de l'ONU. Nous appelons le Conseil à rester uni pour appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial aux fins d'une paix inclusive et durable au Yémen.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice de la Division du financement

et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Lisa Doughten.

La situation dans ce pays du Moyen-Orient reste extrêmement difficile. Depuis plus de six mois, le processus de règlement yéménite oscille entre la vie et la mort. Malgré l'absence d'hostilités à grande échelle, la ligne de contact n'a rien de paisible et des escarmouches localisées ont lieu presque tous les jours. Il est évident que les parties au conflit pourraient perdre patience à tout moment. Dans les circonstances actuelles, la moindre étincelle pourrait provoquer un incendie qu'il serait extrêmement difficile d'éteindre. La détérioration de la situation dans la région confirme qu'il est urgent de parvenir à des accords pour clore le dossier yéménite dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, tous les efforts déployés par les parties yéménites elles-mêmes et par les médiateurs régionaux et internationaux depuis avril de l'année dernière seraient réduits à néant.

Dans ce contexte, toute démarche, même mineure, que les parties yéménites engageraient les uns envers les autres revêt une importance particulière. Nous notons avec satisfaction l'accord conclu entre les parties yéménites sur des mesures pour décriper la situation financière et économique et permettre la reprise des vols commerciaux vers Sanaa. Nous saluons le rôle joué dans ce processus par les pays de la région.

Dans le même temps, il y a plus qu'assez de raisons de s'inquiéter de la situation au Yémen. Par exemple, nous sommes alarmés par les informations selon lesquelles, le 3 août, des membres d'Ansar Allah auraient pris d'assaut le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa et confisqué certains documents et véhicules. La situation des 13 membres du personnel de l'ONU retenus depuis plus longtemps n'est toujours pas résolue. Nous demandons, au minimum, un accès humanitaire immédiat à ces personnes. Les actions qui violent les privilèges et immunités des locaux et du personnel de l'Organisation sont inacceptables, non seulement au Yémen mais dans n'importe quel autre pays, et le Conseil de sécurité ne devrait pas recourir à deux poids, deux mesures à cet égard.

Dans ce contexte, force est de rappeler que plus de 200 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont été tués à Gaza et que des dizaines d'installations de l'Office ont été détruites, sans parler des informations alarmantes selon lesquelles des personnels de l'UNRWA seraient détenus arbitrairement par les forces de sécurité israéliennes, qui

leur feraient subir des actes de violence et de torture. Nous voulons croire que ceux qui critiquent aujourd'hui les actions des houthistes défendront les mêmes principes s'agissant des actions d'Israël.

Nous regrettons de devoir noter l'aggravation constante de la situation humanitaire et des crises alimentaire et énergétique au Yémen. Les deux tiers de la population du pays, soit plus de 18 millions de personnes, ont besoin d'une aide humanitaire et des millions de personnes souffrent de pénuries alimentaires. Le plan humanitaire des Nations Unies pour le Yémen pour cette année est financé à moins de 25%. En outre, ce pays du Moyen-Orient, qui souffre depuis longtemps, a été frappé par des pluies torrentielles qui ont provoqué des inondations dévastatrices. Les provinces de Hodeïda, Taëz et Mareb ont été les plus durement touchées. Au moins 57 personnes sont mortes et des dizaines de milliers de familles ont été déplacées. L'évaluation définitive des dégâts n'est pas encore achevée. Dans les circonstances actuelles, il apparaît que les membres du Conseil et la communauté internationale tout entière doivent mobiliser toutes les ressources disponibles pour aider les Yéménites ordinaires qui luttent pour leur vie et qui, où qu'ils se trouvent, doivent avoir un accès sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité.

D'après nous, le seul moyen de parvenir à un large consensus national et d'élaborer une vision commune pour l'avenir du pays est de lancer un dialogue interyéménite ouvert à tous, sous les auspices de l'ONU. Nous continuons d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Hans Grundberg, notamment ceux visant à consolider formellement un cessez-le-feu durable et à lancer un véritable dialogue national sans exclusive, avec le soutien de l'ONU. Pour notre part, nous continuons de coordonner nos approches avec toutes les principales forces politiques du Yémen, ainsi qu'avec les partenaires régionaux. L'objectif ultime est de parvenir à une stabilisation de long terme. Nous rappelons une fois de plus qu'il faut actualiser le cadre juridique international d'un règlement au Yémen.

Je pense que peu de gens aujourd'hui oseraient nier que l'escalade continue dans la région du Moyen-Orient a une incidence directe sur la situation au Yémen. Malheureusement, le pays est entraîné toujours plus loin dans les turbulences régionales. Les attaques contre les navires commerciaux en mer Rouge restent un grave problème. Nous appelons les houthistes à cesser toute action qui entrave la liberté de navigation internationale et à libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et son équipage. Dans

le même temps, nous demandons à tous les acteurs internationaux de respecter la souveraineté du Yémen. Non seulement les actions agressives contre des installations situées sur le territoire de ce pays, telles que les frappes de la soi-disant coalition occidentale, depuis les eaux de la mer Rouge, constituent des violations flagrantes du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, mais elles contribuent également à une spirale dont les conséquences risquent d'être des plus imprévisibles.

Il est évident qu'Ansar Allah n'agit pas en vase clos, mais que ses actions reflètent l'irritation accumulée dans la région face à la politique d'Israël, qui tente de raser littéralement la bande de Gaza, mettant gravement en danger la vie de ses près de 2 millions d'habitants. L'inaction du Conseil ne fait qu'alimenter ce climat au sein des populations de la région arabe, qui soutiennent la ligne de principe des houthistes.

L'escalade de juillet, qui faisait suite aux frappes réciproques entre les houthistes et Israël, a montré une nouvelle fois que la normalisation, aussi bien au Moyen-Orient qu'en mer Rouge, sera impossible sans un apaisement à Gaza. Or cela ne pourra intervenir qu'avec un cessez-le-feu véritable et immédiat, que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'obtenir depuis 10 mois, en raison de la position pro-israélienne de Washington.

Ce cercle vicieux ne peut être brisé que grâce à une action collective décisive qui replacerait le règlement de la question du Moyen-Orient sous les auspices de l'ONU et dans le cadre juridique bien connu établi par les décisions du Conseil de sécurité. Tous les autres « plans » qui profitent à certains acteurs mais qui ne permettent pas aux Palestiniens d'exercer leur droit ne font que nous éloigner de l'instauration d'une paix durable et juste dans la région. Concentrons-nous enfin sur cette tâche urgente, ce qui facilitera grandement nos efforts pour régler d'autres conflits, y compris le conflit en cours au Yémen.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et M^{me} Lisa Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour leurs interventions.

« La guerre est laide », c'est par ces mots qu'Elham Hassan, 40 ans, habitante de Sanaa, commence sa lettre de septembre 2023 aux générations futures, un saisissant plaidoyer pour la paix. Elle ajoute :

« Même lorsque les combats prennent fin, les choses ne redeviennent pas comme avant. Vous êtes peut-être encore en vie et vous respirez, mais vous ne vivez plus vraiment. »

Ces mots nous rappellent notre devoir : éviter les conflits et leurs lourdes conséquences.

À ce titre, trois points doivent être soulevés.

Premièrement, il est urgent de mettre fin à la spirale de la violence. La Suisse reste très préoccupée par la situation dans la région, y compris au Yémen. Il faut éviter une escalade régionale encore plus grave. Celle-ci aurait aussi pour conséquence une aggravation de la situation au Yémen avec un coût humain désastreux. Nous appelons toutes les parties au strict respect du droit international, y compris des droits et des libertés de navigation en mer Rouge. Nous réitérons notre appel à la plus grande retenue et à une solution diplomatique. La Suisse soutient tous les efforts diplomatiques actuellement en cours à cet égard.

Deuxièmement, la résolution du conflit politique au Yémen doit rester au centre de notre attention. Nous appelons toutes les parties à tout faire pour éviter le retour d'un conflit à grande échelle. Favoriser toute mesure de renforcement de la confiance est primordial. Le mois dernier, nous avons salué l'accord concernant la cessation des mesures de rétorsion dans le secteur bancaire et la reprise de certains vols commerciaux. Sa mise en œuvre partielle est un pas dans la bonne direction. Toute mesure de rétorsion économique doit cesser. La Suisse appelle les parties au conflit à respecter les dispositions de l'accord de désescalade économique et à se réunir sous l'égide du Bureau de l'Envoyé spécial. La reprise des discussions concernant un échange de prisonniers en juin dernier est un signal positif, que nous saluons. Ces discussions représentent une opportunité pour créer un climat de confiance et redonner un élan aux pourparlers entamés par l'Envoyé spécial. Dans ce contexte, la Suisse réitère son plein soutien au rôle de médiation de l'Envoyé spécial.

Troisièmement, seul un soutien au travail humanitaire et une résolution du conflit par la voie diplomatique permettront une amélioration pérenne de la situation humanitaire alarmante. Nous sommes préoccupés par les inondations soudaines. Une étude réalisée par une organisation non gouvernementale yéménite à la demande de la Suisse sur l'impact des changements climatiques sur les personnes déplacées au Yémen a montré que près de 600 000 personnes ont été déplacées au cours des 15 dernières années à cause des torrents et des crues soudaines. Ces inondations amplifient encore le risque de maladies telles que le choléra. Par ailleurs, la destruction des infrastructures civiles et la dispersion des populations en raison du conflit armé en cours ont encore accru la vulnérabilité à ces phénomènes climatiques.

Le travail du personnel humanitaire est crucial dans ce contexte. Leur sécurité et leur accès à la population civile doivent être garantis, conformément au droit international humanitaire, comme le rappelle la résolution 2730 (2024). La Suisse est très préoccupée par les limitations de l'espace civil et humanitaire par les houthistes, qui créent un climat de peur. La détention arbitraire de civils yéménites, y compris de membres du personnel humanitaire et onusien, est inacceptable. La Suisse condamne la prise d'assaut du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa. Nous demandons la libération immédiate de toutes les personnes détenues arbitrairement. Pénétrer sans autorisation dans un bureau de l'ONU et s'emparer par la force de documents et de biens constitue une grave violation des privilèges et immunités des Nations Unies.

Elham Hassan termine sa lettre avec un cri pressant, un appel pour une « paix durable qui préservera la liberté, la dignité, les droits et l'égalité pour tous ». Nous ne pouvons que réitérer cet appel, pour le Yémen et pour l'ensemble de la région. Le soutien du Conseil pour les efforts des Nations Unies, sur le plan politique et humanitaire, reste fondamental. La Suisse continuera à œuvrer dans ce sens.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés.

Compte tenu de la montée des tensions dans la région, il est capital que toutes les parties désamorcent les hostilités et fassent preuve de retenue. Le contexte régional n'est pas propice aux efforts visant à remédier à la situation désastreuse au Yémen, notamment sur le plan humanitaire. Plus de 18 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, dont plus de la moitié sont des enfants. La faim reste un problème pressant, vu que 17,6 millions de personnes sont touchées par une insécurité alimentaire aiguë. Le choléra continue de se propager au Yémen, avec près de 150 000 cas suspects et des centaines de décès. Les inondations récentes au Yémen ont touché des dizaines de milliers de familles, endommageant les maisons, les exploitations agricoles et les infrastructures et provoquant la mort tragique de nombreux civils. Nous appelons les autorités yéménites à lever les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire et à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave aux personnes qui ont besoin d'assistance dans tout le Yémen.

Le manque de ressources est tout aussi préoccupant. Nous appelons la communauté internationale à apporter

son appui à des interventions solides face à la crise humanitaire du Yémen et à augmenter d'urgence le financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen.

Il importe de veiller à ce que nos collègues humanitaires disposent d'un environnement opérationnel approprié pour répondre aux besoins de tous les Yéménites. À cet égard, nous condamnons fermement les arrestations et les détentions arbitraires par les houthistes de membres du personnel des Nations Unies, de la société civile et du personnel travaillant pour des organisations non gouvernementales et des missions diplomatiques au Yémen. Ces arrestations sont inacceptables et peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'acheminement de l'aide humanitaire. Il est essentiel que le personnel humanitaire puisse effectuer son travail crucial dans un environnement opérationnel sûr. Nous demandons leur libération immédiate et inconditionnelle. Ils doivent être détenus dans de bonnes conditions et pouvoir entrer en contact avec les membres de leur famille, leurs collègues et leurs avocats.

Nous condamnons fermement la prise d'assaut par les houthistes du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa. Cet acte est incompatible avec les privilèges et immunités des Nations Unies et porte gravement atteinte à la capacité de l'ONU de s'acquitter de son mandat. Nous demandons aux houthistes de quitter les lieux et de restituer immédiatement tous les biens et avoirs saisis.

La guerre économique menée par les parties au conflit a fragmenté l'économie et la monnaie du Yémen, provoquant une hausse de l'inflation et une flambée des prix des produits de première nécessité. Nous nous félicitons de l'accord conclu le mois dernier entre le Gouvernement yéménite et les houthistes concernant plusieurs mesures de désescalade sur le front économique. Nous espérons que cet accord permettra de faire un pas en avant vers un cessez-le-feu officiel à l'échelle nationale et la reprise d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites. Nous saluons les efforts déployés par le Bureau de l'Envoyé spécial et ONU-Femmes pour organiser une quatrième consultation avec des représentants de diverses composantes de la société yéménite. La violation systématique du droit des femmes à la liberté de circulation entrave leur participation à tous les domaines de la vie, notamment le travail, l'éducation et l'accès aux soins de santé. Pour parvenir à une paix pérenne, il faut que les femmes puissent participer pleinement, effectivement, sur un pied d'égalité et en toute sécurité aux négociations politiques et à la prise de décision sur l'avenir du Yémen.

Pour terminer, le Yémen est à la croisée des chemins. Le mois dernier, nous avons assisté à une nouvelle escalade, qui illustre le risque d'un conflit dévastateur à l'échelle de la région. Les houthistes doivent cesser immédiatement tout acte militaire susceptible de compromettre davantage la sécurité des millions de Yéménites qui ont déjà souffert à cause d'une guerre qui dure près de 10 ans. Je pense notamment aux actions des houthistes contre la navigation commerciale en mer Rouge et dans le golfe d'Aden et leur détention injustifiable du *MV Galaxy Leader* et de son équipage. Les membres de la communauté internationale ont également la responsabilité de désamorcer d'urgence les tensions dans la région et de privilégier le dialogue pour éviter une nouvelle escalade régionale.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten de leurs exposés. Je salue également la présence de l'Ambassadeur du Yémen dans la salle.

Les événements auxquels nous avons assisté le mois dernier, à savoir l'attaque de drone contre Tel-Aviv revendiquée par les houthistes et les frappes israéliennes sur Hodeïda qui ont suivi, constituent une évolution extrêmement préoccupante pour le Yémen et pour la région. Bien que les attaques en mer Rouge se soient malheureusement poursuivies depuis notre dernière discussion sur le Yémen (voir S/PV.9692), nous sommes soulagés de constater qu'il n'y a pas eu de nouvelle escalade grave entre les parties.

Nous rappelons que le droit international interdit de prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles, et nous continuons d'appeler toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue. Nous savons que la détérioration de la situation sur un nouveau front entre Israël et le Yémen ne ferait qu'aggraver les souffrances humaines. Tous les acteurs présents au Yémen doivent donner la priorité au peuple yéménite ou, comme l'a dit l'Envoyé spécial aujourd'hui, ils doivent replacer le Yémen et les problèmes yéménites au centre des préoccupations, et s'efforcer d'éviter que le Yémen ne soit happé par un embrasement régional de plus grande ampleur.

Nous nous félicitons de l'accord conclu entre les parties yéménites sur les questions relatives aux secteurs bancaire et des transports, que l'Envoyé spécial a annoncé le mois dernier. Cet accord est la preuve que, malgré une dynamique interne et régionale très difficile, des compromis peuvent être trouvés. Nous espérons qu'il sera pleinement mis en œuvre et qu'il se traduira par des avantages tangibles pour le peuple yéménite, en atténuant les difficultés quotidiennes auxquelles il est confronté depuis

des années en raison du déclin de l'économie. Nous exhortons les parties à mettre à profit la dynamique créée par cet accord pour recentrer leurs efforts sur l'instauration d'une paix durable au Yémen, ainsi qu'à donner la priorité à la feuille de route de l'Envoyé spécial et à un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites sous l'égide de l'ONU. Cela doit rester notre objectif suprême.

Si nous nous félicitons de ces avancées, il est profondément regrettable qu'aucun progrès n'ait été accompli en ce qui concerne la libération des personnes, y compris des membres du personnel des Nations Unies, qui sont retenues arbitrairement par les houthistes depuis le mois de juin et même avant. Nous nous retrouvons une fois de plus à demander leur libération immédiate, inconditionnelle et en toute sécurité. Ces détentions confirment l'érosion croissante du respect de la protection dont bénéficie le personnel des organisations internationales, humanitaires et médicales en vertu du droit international humanitaire.

La Slovénie se déclare également très préoccupée par l'ordre donné récemment par les houthistes de fermer le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa et condamne sa prise d'assaut par les houthistes au début du mois. Nous soulignons qu'il demeure important d'assurer un suivi indépendant et impartial de la situation en matière de droits humains au Yémen et de garantir l'inviolabilité des locaux des Nations Unies.

Nous saluons le travail indispensable accompli par l'ONU, la société civile et les organisations non gouvernementales sur le terrain, et rejetons totalement l'instrumentalisation de l'espace humanitaire et civique, qui ne fait qu'envenimer le conflit et complique l'acheminement de l'aide humanitaire dont le peuple yéménite a désespérément besoin.

En effet, les Yéménites ont été confrontés à des crues soudaines et dévastatrices ces dernières semaines, ainsi qu'à une épidémie mortelle de choléra, qui a touché des dizaines de milliers de familles. Étant donné que les phénomènes météorologiques extrêmes ont des répercussions directes sur une situation déjà précaire en matière de sécurité alimentaire, le moment est venu d'accroître l'aide humanitaire et non d'alourdir le fardeau qui pèse sur les acteurs humanitaires. Nous saisissons dès lors cette occasion pour demander un accès humanitaire sûr et sans entrave dans toutes les régions du Yémen.

Enfin, pour résumer, nous mettons en garde contre toute action unilatérale irresponsable qui replongerait le Yémen dans la guerre. Nous demandons que les efforts

soient recentrés sur la paix à long terme et sur le travail de l'Envoyé spécial, et nous soulignons la nécessité d'adhérer aux principes humanitaires et de faire respecter le droit international humanitaire. Comme dans tous les conflits, cela n'est pas négociable. Nous espérons sincèrement que les discussions qui se déroulent ailleurs aujourd'hui apporteront enfin à la région le calme dont elle a tant besoin.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

L'Équateur observe avec inquiétude l'implication du Yémen dans l'escalade régionale, exacerbée par l'attaque menée par les houthistes à Tel-Aviv, ainsi que par la probabilité qu'il y aura d'autres attaques similaires. À cela s'ajoute la poursuite des attaques des houthistes contre les navires en mer Rouge, qui menacent la sûreté maritime et la paix dans la région et perturbent le commerce mondial. Ce contexte défavorable complique encore davantage les efforts de médiation et fait craindre une rupture de la trêve conclue en avril 2022 sous l'égide de l'ONU et une reprise des hostilités.

Pour éviter cela, et comme l'a déclaré l'Envoyé spécial Grundberg, il est essentiel de créer un environnement propice à un dialogue constructif entre les parties, y compris une désescalade régionale et un appui régional et international concerté en faveur de la médiation pacifique. En outre, le Conseil doit veiller à ce que l'embargo sur les armes imposés par la résolution 2216 (2015) soit respecté.

Ma délégation a pris acte des accords annoncés par les parties concernant le secteur bancaire et espère qu'ils se traduiront par un engagement en faveur d'un dialogue afin de régler les questions économiques au Yémen, y compris la coordination de la politique monétaire et l'évolution vers une banque centrale et une monnaie unifiées.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le Yémen ces dernières semaines ont provoqué de graves inondations qui ont détruit des habitations et causé des pertes en vies humaines et des déplacements de population. La mauvaise qualité des infrastructures, marquées par des années de conflit armé, a exacerbé les effets des inondations. On craint que la détérioration des conditions sanitaires et de l'accès à l'eau potable n'entraîne la propagation d'épidémies telles que le choléra. Il est urgent que les organismes des Nations Unies qui mènent des opérations sur le terrain agissent de manière coordonnée pour répondre aux besoins humanitaires urgents de la

population. Pour ce faire, le plan d'aide humanitaire doit disposer des ressources nécessaires, comme l'a clairement indiqué la Directrice Doughten.

Il convient de souligner que pour accomplir leur travail, les organisations humanitaires ont besoin d'un environnement opérationnel dans lequel leur personnel peut travailler sans craindre d'être attaqué ou de subir des représailles.

En conséquence et pour terminer, je souligne que cela fait près de trois mois que les houthistes détiennent arbitrairement des travailleurs humanitaires, et que ceux-ci n'ont pas donné signe de vie depuis lors. De tels agissements sont inacceptables. L'Équateur se joint dès lors aux appels à la libération immédiate et inconditionnelle des personnes détenues.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten de leurs exposés instructifs.

La trajectoire du Yémen est très préoccupante, alors que les troubles se poursuivent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. À l'heure où l'ensemble de la région se trouve dans une situation fragile, nous devons continuer de suivre de près la situation au Yémen.

Aujourd'hui, je souhaite insister sur quatre points.

Premièrement, le Japon condamne fermement les actions déstabilisatrices menées par les houthistes, y compris leurs attaques contre Israël et contre les navires marchands en mer Rouge et dans les environs. Les houthistes doivent cesser de menacer la paix et la sécurité dans la région et au-delà. Le Japon exhorte les pays de la région à faire peser leur influence sur les houthistes et à les appeler à la retenue. Nous demandons à nouveau aux houthistes de libérer sans délai les 25 membres d'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, qu'ils retiennent depuis près de neuf mois.

Deuxièmement, le Japon est choqué par la prise d'assaut par les houthistes du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Sanaa. Il s'agit d'un autre acte qui illustre leur manque de respect à l'égard de l'ONU, après la détention arbitraire de membres du personnel des Nations Unies il y a deux mois. Les houthistes doivent immédiatement quitter les locaux du HCDH, restituer tous les biens et avoirs saisis et libérer sans condition tous les employés des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des missions diplomatiques qui sont détenus. Par ailleurs, nous demandons instamment aux houthistes de s'abstenir

à l'avenir de procéder à de telles détentions ou de mettre en péril les activités cruciales de l'ONU et d'autres membres du personnel humanitaire et chargé des droits humains, qui sont dans le pays pour répondre aux besoins du peuple yéménite.

Troisièmement, le Japon est vivement préoccupé par la situation humanitaire désastreuse au Yémen, où les populations sont touchées par l'insécurité alimentaire, les maladies et des catastrophes naturelles, comme les inondations et les pluies diluviennes récentes. Après neuf ans de conflit, les besoins sont toujours énormes s'agissant des services sociaux de base tels que les soins de santé, en particulier pour les femmes et les jeunes filles. C'est dans cet esprit que le Japon a récemment versé 2,4 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour la population afin de renforcer les services de protection et de santé génésique qui permettent de sauver des vies. Nous continuerons de fournir l'aide humanitaire nécessaire pour soulager la détresse des Yéménites.

Dernier point mais non le moindre, le Japon est profondément préoccupé par la stagnation du processus de paix et l'insécurité croissante au Yémen. Nous saluons l'accord conclu le mois dernier entre les parties sur plusieurs mesures de désescalade dans le secteur bancaire et le secteur de l'aviation, même si de nombreux autres problèmes graves subsistent. Seul un dialogue national global et durable sous l'égide de l'ONU permettra d'instaurer la stabilité politique et économique et de répondre aux aspirations légitimes du peuple yéménite, qui appelle de ses vœux la paix et la prospérité. Le Japon continue d'appuyer les efforts essentiels de médiation déployés par l'Envoyé spécial à cette fin.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie Hans Grundberg et Lisa Doughten de leurs exposés. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

Face à la montée des tensions au Moyen-Orient, le Conseil doit tout faire pour éviter un embrasement régional. Dans ce contexte, les houthistes doivent cesser immédiatement leurs activités déstabilisatrices dans la région, qui se poursuivent quotidiennement en violation des principes fondamentaux du droit international, comme le montre le rapport du Secrétaire général. La France réitère sa condamnation très ferme de l'attaque de drones qui a ciblé Tel-Aviv dans la nuit du 18 au 19 juillet, revendiquée par les houthistes. Ils contribuent à alimenter l'escalade régionale dans laquelle ils portent une lourde responsabilité, y compris en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, faisant fi des résolutions adoptées par le Conseil.

Le Conseil a pourtant clairement condamné ces attaques, notamment en adoptant les résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024). Les États ont le droit de défendre leurs navires contre ces attaques, en accord avec le droit international. Nous appelons les houthistes à y mettre un terme et à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage, qui sont retenus depuis novembre 2023. La France appelle également l'Iran à cesser son soutien aux actions déstabilisatrices dans la région. La France réitère son attachement à la stabilité régionale et à la sécurité de ses partenaires dans la région. Elle poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération européenne *Aspides* pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires.

Les houthistes sont aussi responsables de la dégradation de la situation humanitaire et des souffrances de la population yéménite, en raison des multiples entraves qu'ils imposent aux opérations humanitaires. Nous condamnons également l'assaut contre le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par les houthistes et les détentions arbitraires de son personnel, de mêmes que ceux des organisations non gouvernementales locales et internationales. Ces détentions sont contraires au droit international humanitaire. La France condamne fermement ces actes et exige leur libération immédiate. Ces arrestations sans fondement ont aussi des conséquences sur l'acheminement de l'aide et l'action des acteurs humanitaires, qui font déjà l'objet de nombreuses restrictions dans le territoire contrôlé par les houthistes, au détriment des populations civiles. Les houthistes doivent cesser de commettre des exactions contre leur propre population, qu'ils asphyxient économiquement et menacent quotidiennement. Il est inacceptable que les Nations Unies soient contraintes de revoir leurs opérations et de limiter leurs actions pour faire face à ces menaces. Les personnels humanitaires doivent pouvoir mener leurs opérations de manière sûre et sans entraves. Les populations civiles dépendent de l'aide humanitaire. La France est préoccupée face aux inondations récentes, à l'insécurité alimentaire qui s'aggrave et à l'épidémie de choléra qui se propage, qui ont encore ajouté aux défis auxquels les Yéménites doivent répondre.

Au plan sécuritaire, il faut parvenir à une cessation complète et durable des hostilités, pour éviter toute reprise du conflit sur le terrain. Les houthistes doivent revenir à la table des négociations conduites par l'Envoyé spécial, auquel la France apporte son plein soutien dans la mise en œuvre de sa feuille de route politique. La participation

effective des femmes yéménites aux négociations doit être garantie.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten de leurs exposés. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, la Chine se félicite de l'accord conclu récemment entre le Gouvernement yéménite et les houthistes sur les questions financières et celles liées à l'aviation. Nous espérons que les parties s'inspireront de cet exemple, privilégieront les intérêts et le bien-être du peuple yéménite, resteront attachées à une solution politique, désamorceront les tensions, rapprocheront leurs points de vue et régleront le conflit par le dialogue et la négociation, afin d'œuvrer conjointement pour faire avancer un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. La Chine appuie les efforts de médiation de M. Grundberg et attend de toutes les parties, en particulier les pays ayant une influence sur la situation au Yémen, qu'elles jouent un rôle constructif à cet égard.

Deuxièmement, la Chine appelle une fois de plus les houthistes à respecter la liberté de navigation de tous les navires marchands en mer Rouge, conformément au droit international, à cesser leurs actes d'agression et leurs attaques et à maintenir la sécurité des voies maritimes en mer Rouge. Nous appelons les parties concernées à faire preuve de retenue et à cesser les actions qui exacerbent les tensions.

Troisièmement, la Chine appelle la communauté internationale à intensifier ses efforts en matière d'aide humanitaire, à accélérer la concrétisation des engagements pris et à contribuer à améliorer la situation humanitaire désastreuse au Yémen. La Chine est gravement préoccupée par la détention du personnel et la saisie des biens des Nations Unies au Yémen et appelle à la libération immédiate et inconditionnelle de tout le personnel des Nations Unies et à la restitution de tous les biens concernés.

La situation au Yémen et en mer Rouge est étroitement liée au conflit à Gaza. Le processus lent et laborieux visant à parvenir à un cessez-le-feu à Gaza a eu des retombées négatives qui exacerbent l'instabilité régionale. La Chine appelle à la mise en œuvre des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023), 2728 (2024) et 2735 (2024) dans les meilleurs délais afin de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza et de favoriser un apaisement rapide des tensions dans la région, y compris au Yémen et en mer Rouge. La Chine est prête à continuer à joindre ses efforts à ceux de la communauté internationale pour

parvenir à un règlement politique de la question yéménite en vue de rétablir la paix et la stabilité régionales et d'instaurer une paix et une stabilité à long terme au Moyen-Orient.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Doughten, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés édifiants.

L'année dernière, nous avons l'espoir qu'il y aurait une percée dans le cadre des efforts diplomatiques visant à mettre fin au conflit au Yémen, qui étaient dans l'impasse depuis longtemps. L'optimisme régnait après des années de guerre et tant de ravages et de souffrances. Malheureusement, la paix reste hors de portée et le peuple yéménite continue de payer un lourd tribut. Aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention sur trois façons dont les houthistes sapent la paix et la sécurité au Yémen, dans la région et dans le monde.

Premièrement, les houthistes continuent de détenir injustement des membres du personnel humanitaire et diplomatique. Il y a quelques semaines (voir S/PV.9692), de nombreux membres du Conseil, comme ils l'ont fait dans leurs déclarations aujourd'hui, ont exigé la libération immédiate et en toute sécurité de ces détenus, 130 employés yéménites d'environ 29 organisations différentes arrêtés alors qu'ils exerçaient leurs fonctions, dans le but d'apporter une aide vitale au peuple yéménite. Mais les houthistes ne les ont pas libérés et ont même intensifié leurs attaques contre les travailleurs humanitaires, comme nous l'ont dit aujourd'hui les deux intervenants. Les rebelles houthistes ont lancé une attaque contre le siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa, un acte qui doit être fermement condamné. Absolument rien ne justifie de prendre pour cible des travailleurs de l'ONU ou de détenir des personnes qui effectuent leur travail humanitaire et diplomatique en toute légalité dans le cadre de ce conflit ou de tout autre conflit. En effet, il est important que les membres du Conseil ne cherchent pas à justifier la situation au Yémen par ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Nous avons également reçu des informations crédibles selon lesquelles les détenus, parmi lesquels se trouvent des membres du personnel diplomatique des États-Unis détenus depuis 2021, continuent de faire l'objet d'exactions et de mauvais traitements de la part des houthistes. Selon certaines informations, les responsables houthistes auraient également déconseillé aux familles des détenus de s'exprimer publiquement, et le nombre

réel de détenus pourrait donc être beaucoup plus élevé. Aujourd'hui, je tiens à saluer les organisations de la société civile yéménite qui plaident courageusement en faveur de la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes détenues injustement. Le Conseil doit apporter son appui à ces efforts et condamner d'une seule voix la détention par les houthistes de membres du personnel de l'ONU et d'autres organisations, et exiger leur libération immédiate et inconditionnelle.

La deuxième question que je voudrais aborder est la terrible crise humanitaire au Yémen, qui a été exacerbée par le fait que les houthistes entravent l'acheminement d'une aide indispensable et par leurs échecs en matière de gouvernance. Pour ne citer qu'un exemple, les houthistes font obstacle aux efforts déployés pour lutter contre la propagation du choléra au Yémen. Ce refus de l'accès aux soins médicaux de base a fait des centaines de morts depuis le mois d'octobre. Cette tragédie et ces décès auraient pu être évités. Il y a un contraste frappant entre, d'une part, la collaboration entre le Gouvernement yéménite et les organisations internationales dans le cadre de campagnes de vaccination, et, d'autre part, les efforts déployés par les houthistes pour entraver et, dans certains cas, interdire les activités de vaccination en cours, ce qui a provoqué une recrudescence de la poliomyélite et d'autres maladies évitables dans les zones qu'ils contrôlent. Notre message aux houthistes est simple : cessez d'entraver l'aide et les efforts humanitaires. Des vies sont en jeu.

Les houthistes tentent délibérément de détourner l'attention de leurs échecs en se concentrant sur d'autres événements dans la région. Nous ne devons pas les laisser faire ni tomber dans leur piège. Le peuple yéménite n'est pas dupe et les membres du Conseil doivent cesser de trouver des excuses aux houthistes. Les États-Unis appellent à nouveau tous les membres du Conseil à condamner sans équivoque les attaques incessantes menées par les houthistes en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans les voies navigables environnantes. Ces attaques se sont poursuivies alors même que le Conseil, dans la résolution 2722 (2024), a demandé aux houthistes de « mettre fin immédiatement à ces attaques ». Cette surenchère constitue une grave menace pour la liberté de navigation internationale, ainsi que pour la paix et la sécurité régionales, et elle a entraîné une hausse des prix et des retards dans l'acheminement à la population yéménite d'articles humanitaires indispensables, comme la nourriture et les médicaments. Que l'on ne s'y trompe pas, l'Iran a directement contribué à ces attaques. L'utilisation par les houthistes d'un drone Samad-3, de fabrication iranienne, lors de l'attaque menée le 19 juillet contre Israël est un

nouvel exemple de la fourniture par l'Iran d'armes qui permettent de commettre des attaques terroristes meurtrières dans la région. Les houthistes ont renforcé leurs liens avec d'autres organisations terroristes soutenues par l'Iran dans la région afin de semer le chaos au Yémen et dans l'ensemble du Moyen-Orient. Nous l'avons souligné le mois dernier et je le répète aujourd'hui : la seule réponse appropriée est de condamner ces attaques et d'exiger qu'elles cessent, immédiatement et sans condition.

En outre, il est grand temps que le Conseil prenne des mesures contre les attaques et les activités des houthistes. Pour commencer, nous devons prendre des mesures pour leur interdire l'accès aux armes et aux fournitures, et en particulier le matériel essentiel que l'Iran leur fournit depuis longtemps, en violation de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU dans la résolution 2216 (2015). Le Représentant permanent du Yémen a demandé récemment un appui supplémentaire pour faire appliquer cette résolution, et nous devons répondre à son appel. Soyons clairs : les États Membres qui s'opposent à ce que les houthistes et l'Iran soient amenés à répondre de leurs actes se rendent complices de ceux qui veulent saper la crédibilité des résolutions du Conseil. Pour leur part, les États-Unis continueront de soutenir le droit de légitime défense d'Israël face à ces attaques sans précédent.

Ce n'est pas parce que la paix reste hors de portée et que la période actuelle est marquée par une escalade provoquée par les houthistes que nous devons céder au cynisme ou, pire, retirer ce conflit de la liste des questions prioritaires à l'ordre du jour du Conseil. Ce serait une grave injustice à l'égard du peuple yéménite et de notre mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons donc continuer de dénoncer les actes de surenchère des houthistes et d'appeler toutes les parties à œuvrer en faveur de la paix.

M. June Byoung Park (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice Lisa Doughten, représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés instructifs. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Alors que la communauté internationale suit avec une grande inquiétude la situation instable qui règne au Moyen-Orient, nous déplorons qu'aucun progrès notable n'ait été enregistré sur le terrain au Yémen. Au lieu de cela, les houthistes continuent d'attaquer des navires, comme le montre l'attaque lancée le 13 août contre un pétrolier battant pavillon libérien en mer Rouge, et de

détenir des personnes au secret, y compris des membres du personnel de l'ONU, et la crise humanitaire persiste. Dans ce contexte sombre, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, la République de Corée appelle d'urgence les houthistes à mettre fin immédiatement à toutes les attaques illégales contre les navires en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans l'ensemble de la région. Leurs actes dangereux et hostiles ne font que compromettre les efforts considérables déployés en vue d'un règlement pacifique pour l'ensemble du peuple yéménite. En outre, nous exhortons les houthistes à s'abstenir de toute nouvelle provocation susceptible d'exacerber, dans les jours et les semaines à venir, l'incertitude qui caractérise la situation régionale en matière de sécurité.

Deuxièmement, nous condamnons fermement la prise d'assaut par les houthistes du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa et leur saisie par la force de documents et de biens. Cette attaque est d'autant plus préoccupante que des membres du personnel de l'ONU, du corps diplomatique, de la société civile et du secteur privé sont toujours détenus par les houthistes ou ont été victimes de disparitions forcées. La République de Corée, qui appuie sans réserve les efforts déployés par la communauté internationale pour alléger les souffrances du peuple yéménite, appelle les houthistes à libérer tous les détenus immédiatement et sans condition, et à coopérer pleinement avec la communauté internationale pour garantir un avenir meilleur au peuple yéménite.

Troisièmement, la République de Corée est vivement préoccupée par la situation humanitaire sur le terrain. Les récentes inondations dévastatrices ont coûté la vie à des dizaines de personnes et touché un très grand nombre de familles, augmentant considérablement les besoins humanitaires. En outre, la propagation du choléra continue de représenter une grave menace pour les populations, et l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la faim reste une préoccupation majeure. Nous estimons que la communauté internationale doit recentrer son attention sur la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. Comme ma délégation l'a dit à plusieurs reprises, nous sommes déterminés à continuer d'apporter concrètement une contribution pour répondre aux besoins humanitaires, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées.

Quatrièmement, nous espérons vivement que le Gouvernement yéménite et les houthistes honoreront tous les engagements qu'ils ont pris de désamorcer les conflits

économiques actuels dans l'intérêt général. Répondre à l'escalade par l'escalade, en particulier l'adoption de mesures économiques hostiles de la part des houthistes, ne fera qu'infliger des souffrances inutiles au peuple yéménite innocent, avec des effets disproportionnés sur les femmes et les enfants.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre soutien indéfectible aux efforts inlassables que déploie M. Grundberg pour relever ces multiples défis et jeter les bases d'une transition politique inclusive et dirigée par les Yéménites sous les auspices de l'ONU, grâce à son engagement continu sur le terrain. Nous espérons également que toutes les parties yéménites, en particulier les houthistes, réagiront à ces efforts et s'engageront à participer à de véritables négociations afin d'ouvrir la voie à un avenir meilleur pour le Yémen et son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Sierra Leone.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana.

Nous souhaitons exprimer notre sympathie au Gouvernement yéménite et aux familles des personnes qui ont perdu la vie lors des inondations qui ont frappé Hodeïda le 8 août, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont été déplacées en conséquence. Nous tenons à remercier les intervenants, l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Lisa Doughten, dont la clarté analytique et les perspectives nous aident à mieux comprendre la situation actuelle au Yémen. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

En premier lieu, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont très préoccupés par le fait que les houthistes ont à nouveau intensifié leurs attaques contre les locaux des Nations Unies. La prise délibérée, injustifiable et inacceptable par les houthistes, le 3 août, du siège du Haut-Commissariat aux droits de l'homme à Sanaa constitue une violation flagrante non seulement du droit international et de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, mais aussi de la Charte des Nations Unies. De tels agissements portent atteinte à l'intégrité des opérations internationales et constituent une atteinte directe aux principes de neutralité et d'impartialité qui encadrent

l'action de l'ONU. Les opérations des Nations Unies sont menées dans l'intérêt collectif de la communauté internationale et conformément aux buts et principes consacrés par la Charte. Les locaux des Nations Unies ne doivent jamais être la cible d'attaques, pas plus que les employés de l'ONU. Nous joignons nos voix à celles de l'Envoyé spécial et de M. Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, pour demander aux houthistes de quitter les locaux des Nations Unies et de restituer immédiatement tous les effets personnels du personnel des Nations Unies. L'inviolabilité des installations des Nations Unies doit être respectée et toute forme d'agression contre leur personnel est inacceptable.

Nous sommes également très préoccupés par le fait que des dizaines de membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations internationales n'ont toujours pas été libérés et que leurs familles n'ont aucun accès à eux. Le refus de les libérer ou de leur permettre de contacter leurs familles constitue une grave violation du droit international. Non seulement ces agissements sapent les efforts de paix de la région et de l'ONU, mais ils exacerbent également la situation humanitaire déjà désastreuse au Yémen. Le maintien en détention des travailleurs humanitaires et du personnel des Nations Unies constitue un recul dans la quête d'un règlement pacifique et une trahison des principes humanitaires qui guident les interventions internationales.

Après près d'une décennie de conflit et de crise humanitaire, des millions de Yéménites ont été déplacés et sont confrontés à la famine. La baisse de la consommation alimentaire et la hausse des niveaux de privation sont inquiétantes, et nous espérons que le Programme alimentaire mondial pourra reprendre ses distributions de nourriture dès que possible. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire, afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple yéménite. En réalité, la pauvreté s'est aggravée. Le peuple yéménite ne peut se permettre de voir le conflit reprendre. À cette fin, nous voudrions formuler quatre observations essentielles.

Premièrement, nous réaffirmons notre soutien sans faille aux efforts déployés par l'ONU et la région en vue d'un règlement politique contrôlé et dirigé par les Yéménites, et nous demandons instamment à tous les acteurs concernés de privilégier les voies diplomatiques. Il est urgent de nous atteler à rétablir la trêve qui était en place avant la récente escalade du conflit entre Israël et Gaza. Il faudra pour cela mettre en place une approche intégrée et générer un véritable compromis entre les différents

acteurs, en s'appuyant sur les efforts diplomatiques dirigés par l'ONU. Les autres efforts déployés par les pays de la région doivent également rester au premier plan du processus, et il faudra redoubler d'efforts pour obtenir un cessez-le-feu.

À cet égard, nous félicitons le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman des efforts inlassables qu'ils consentent pour parvenir à un règlement pacifique du conflit yéménite. Nous devons préserver les progrès enregistrés grâce à la diplomatie. La poursuite de la confrontation militaire ne peut qu'alimenter le conflit et risque d'aggraver les souffrances des civils. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana félicitent également le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et ONU-Femmes au Yémen pour la récente réunion consultative organisée à Moukalla, qui a rassemblé 70 représentants de différents secteurs de la société yéménite, y compris des responsables gouvernementaux, des figures de la société civile et des représentants politiques. Le but de cette réunion était d'élaborer une vision ascendante pour le processus d'inclusion, en mettant l'accent sur des priorités clés telles que les mesures économiques et de sécurité, les besoins humanitaires et les stratégies de désescalade. Un résultat important a été l'accord unanime concernant le rôle vital que jouent les femmes dans les dialogues politique et économique, en soulignant l'importance de leur pleine participation à l'instauration d'une paix durable.

Deuxièmement, nous demandons qu'il soit mis fin aux violations et aux attaques persistantes contre les locaux des Nations Unies et que tous les détenus soient libérés immédiatement et sans condition. Il est regrettable qu'après les pourparlers de Mascate en vue de la libération de tous les détenus, les houthistes aient choisi de compromettre les progrès accomplis à Oman. Le personnel des Nations Unies est déployé pour fournir un soutien global afin de faciliter la conduite et l'accomplissement du mandat de l'Organisation, et il n'est partie à aucun conflit. Les attaques incessantes contre les locaux et le personnel des Nations Unies sont une tentative d'éteindre l'infime espoir qui subsiste dans les zones contrôlées par les houthistes. Elles représentent également une stratégie visant à mettre un terme à toute idée de dissidence dans leurs zones d'opérations. La communauté internationale doit veiller à ce que les houthistes soient privés de toute possibilité de s'implanter.

Troisièmement, nous demandons instamment aux houthistes de cesser leurs attaques maritimes en mer Rouge. Le récent rapport du Secrétaire général a mis

en exergue l'augmentation inquiétante du nombre de ces attaques, qui non seulement menacent la stabilité régionale, mais limitent également les perspectives de règlement pacifique du conflit. Le succès de leurs attaques a donné aux houthistes suffisamment de souplesse pour manœuvrer facilement dans la région et au Yémen, mais il diminue également les espoirs de voir les efforts diplomatiques aboutir. Les attaques qui se poursuivent en mer Rouge ont mis fin à une période de calme attendue depuis longtemps, qui durait depuis près de deux ans. Les progrès accomplis à ce jour ont été anéantis et la situation est au point mort. Cela dit, tout en exhortant les houthistes à mettre fin aux attaques en mer, nous demandons instamment aux pays influents de ne pas attiser les flammes d'une surenchère militaire en mer Rouge, et donc de soutenir les efforts visant à instaurer la paix au Yémen et à promouvoir la prospérité économique des Yéménites. À cet égard, les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent l'urgence d'un cessez-le-feu à Gaza et de la mise en œuvre rapide de la résolution 2735 (2024), qui reste la clé de la stabilité au Moyen-Orient.

Quatrièmement, nous demandons instamment aux pays donateurs d'appuyer le plan d'aide humanitaire pour le Yémen. Les réalités actuelles, telles que vient de les décrire M^{me} Doughten, sont extrêmement graves. Le manque de financement du plan de réponse est une source de préoccupation et exige d'intensifier les efforts, en particulier face à la menace imminente d'une guerre régionale. Pour des millions de Yéménites, en particulier les enfants, le plus urgent est d'assurer leur subsistance quotidienne et la reprise des activités économiques.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana ne relâcheront pas leurs efforts en vue d'instaurer la paix et la stabilité au Yémen. Nous sommes déterminés à travailler aux côtés de l'ONU et des partenaires régionaux pour assurer le retour à la normale dans le pays après des années de conflit et d'instabilité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : À l'entame de mon propos, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je vous adresse tous mes vœux de succès. Je remercie votre prédécesseur, la Fédération de Russie, pays ami, de sa présidence du Conseil le mois dernier. Je remercie aussi M. Hans Grundberg et M^{me} Lisa Doughten de leurs exposés.

Le Yémen se trouve aujourd'hui au seuil d'une étape dangereuse et difficile. Dix ans après le coup d'État des milices terroristes houthistes et le déclenchement de leur guerre contre l'État yéménite, 10 ans après la formulation du consensus national dans lequel le peuple yéménite a exprimé ses aspirations à la stabilité, à la sécurité, à la construction et au développement, la situation économique et humanitaire résultant de cette guerre est catastrophique. En dépit de tous les efforts régionaux et internationaux pour mettre fin au conflit et parvenir à la paix, en particulier ceux déployés par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman pour régler la crise yéménite, les milices houthistes se dirigent vers un retour à la guerre, intensifiant les hostilités dans plusieurs provinces et attaquant des centaines de villages et de personnes sans défense dans différentes zones dont elles ont pris le contrôle par la force. Elles multiplient leurs crimes et leurs violations contre les civils, notamment les meurtres, les déplacements de populations et les bombardements de maisons, dans le but de briser la volonté des Yéménites et de les soumettre à leur projet de coup d'État et à leurs idées extrémistes. Elles livrent une guerre économique systématique contre le Gouvernement et le peuple yéménites, menacent la navigation internationale en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab et mettent en péril la paix et la sécurité de la région. Elles veulent à tout prix prolonger le conflit, ce qui exacerberait les souffrances humaines et contrecarrerait les efforts régionaux et internationaux visant à mettre fin à cette guerre et à retrouver le chemin de la paix.

Conformément au principe de souplesse et à son soutien indéfectible aux efforts régionaux et internationaux pour mettre fin à ce conflit, le Gouvernement yéménite réaffirme qu'il est déterminé à ne pas rendre les conditions de vie plus difficiles pour les Yéménites vivant dans les zones contrôlées par les milices houthistes et à ne pas alourdir le fardeau qu'ils supportent en raison des politiques unilatérales de celles-ci, s'employant à alléger les souffrances du peuple et à atténuer les effets de la guerre. Dans ce contexte, mon gouvernement appelle le Conseil et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités en continuant d'exercer des pressions sur ces milices pour qu'elles accordent la priorité aux intérêts du peuple yéménite, au lieu de le prendre en otage au profit des intérêts de leurs bailleurs de fonds et d'entraîner le Yémen et son peuple d'une guerre à l'autre. Elles doivent au contraire répondre de manière positive aux efforts de paix menés par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite pour lancer un processus politique qui réponde aux aspirations de tous les Yéménites et rétablisse les institutions

de l'État afin de garantir les droits, les libertés, l'égalité de citoyenneté, la sécurité, la stabilité et le développement, conformément aux mandats convenus pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 2216 (2015), qui constitue une feuille de route pour régler la crise yéménite.

L'action humanitaire et les opérations de secours dans les zones contrôlées par les milices houthistes font l'objet de nouvelles violations et de nouveaux obstacles, car ces milices obligent les organisations internationales et les organismes des Nations Unies opérant dans les zones qu'elles contrôlent à obtenir leur autorisation préalable pour le recrutement de tout employé, local ou international, et à leur remettre l'organigramme de leurs effectifs. Elles empêchent en outre les employés de ces organisations de quitter le pays. Récemment, elles ont pris d'assaut et fermé le siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Sanaa et ont saisi son contenu. Cette action s'inscrit dans le droit fil de leur stratégie qui consiste à faire pression sur ces organisations et les organismes des Nations Unies pour renforcer leur contrôle et exploiter les activités de ces entités au service de leurs objectifs. Nous sommes au regret de constater que plus de deux mois après la détention de dizaines d'employés d'organisations internationales et locales et d'organismes des Nations Unies opérant au Yémen, et malgré les appels et les demandes du Gouvernement yéménite au plus haut niveau, les mesures prises par l'ONU pour protéger ses employés et sauver leurs vies n'ont pas été à la hauteur de ce qui était requis et attendu.

L'absence de telles mesures et la position hésitante de la communauté internationale n'ont fait qu'encourager les milices à poursuivre leurs violations et leurs crimes contre les travailleurs de ces organisations et des organismes des Nations Unies, faisant fi des effets désastreux de ces pratiques sur les conditions économiques et humanitaires difficiles dans les zones sous le contrôle des houthistes. Le Gouvernement yéménite demande à nouveau que les sièges des organisations internationales et des organismes des Nations Unies opérant au Yémen soient transférés dans la capitale provisoire, à savoir Aden. Le moment est venu de prendre cette mesure importante afin de préserver la sécurité des opérations humanitaires et la vie des travailleurs humanitaires et d'assurer un climat propice à l'accomplissement des tâches humanitaires et à la fourniture d'une assistance humanitaire à

tous les groupes dans le besoin, sans discrimination et sans les mettre en danger.

Un certain nombre de provinces ainsi que la ville de Hodeïda ont été frappés par des pluies diluviennes et des inondations torrentielles, qui ont causé des dommages massifs aux infrastructures et des destructions à grande échelle de biens publics et privés, fait des dizaines de victimes, provoqué des déplacements, y compris parmi des personnes qui étaient déjà déplacées, et perturbé les services publics.

Le Gouvernement yéménite appelle tous les partenaires régionaux et internationaux, y compris les institutions financières et les organisations internationales et humanitaires, à soutenir ses efforts pour faire face à ces dommages et à cette catastrophe, dont l'ampleur est trop importante pour que le Gouvernement et les autorités locales des zones sinistrées puissent s'y attaquer seuls. Nous appelons à une aide urgente sous toutes ses formes pour secourir les personnes touchées et remettre en état les infrastructures. Les effets cumulés de la guerre et des catastrophes liées aux changements climatiques ont exacerbé la situation humanitaire au Yémen, rendant plus difficile le processus de relèvement mené par le Gouvernement. Une action immédiate est nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires urgents dans les villes touchées, en particulier depuis que le Gouvernement yéménite a déclaré la ville de Hodeïda zone sinistrée, mais aussi pour s'attaquer aux effets à long terme des changements climatiques et réduire le risque croissant de catastrophes liées au climat qui menacent le pays. Dans ce contexte, nous saluons la réponse rapide de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite par l'intermédiaire du Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires ainsi que ses interventions de secours pour alléger les souffrances des citoyens dans les zones touchées.

Le Gouvernement yéménite s'efforce de prendre un certain nombre de mesures afin d'alléger les souffrances du peuple yéménite, d'atténuer les conséquences économiques, sociales et humanitaires catastrophiques de la crise, d'enrayer le déclin économique et de stabiliser les services publics face à des difficultés majeures, notamment la suspension des exportations de pétrole, qui représentent 70 % des ressources publiques totales de l'État, depuis plus de deux ans, en raison de la prise pour cible des ports pétroliers par les milices houthistes, privant ainsi le peuple yéménite de ses ressources les plus importantes. Le Gouvernement s'emploie notamment à élaborer des plans stratégiques, à rechercher à titre prioritaire des solutions durables pour les services et le

développement et à former des partenariats régionaux et internationaux. En outre, nous poursuivons les travaux à un rythme soutenu pour promouvoir la transparence et la responsabilité, lutter contre la corruption et mettre en œuvre des réformes économiques, financières et administratives, autant d'éléments qui constituent la marque distinctive de la phase actuelle.

Compte tenu du sombre tableau de la situation humanitaire au Yémen et de l'énorme déficit de financement du plan de réponse humanitaire 2024 pour le pays, la baisse du financement international des opérations humanitaires au Yémen a eu des conséquences catastrophiques sur divers secteurs, en particulier le secteur de la santé, puisque plus de 1 000 établissements de santé devraient fermer, mettant en danger la vie de plus de 500 000 femmes et privant 600 000 enfants de services de vaccination et de soins de santé, en plus de compromettre la capacité à lutter contre l'apparition de nombreuses maladies épidémiques. Nous appelons une fois de plus tous les pays frères et amis

ainsi que les organisations internationales de donateurs à soutenir le plan de réponse humanitaire de manière à répondre à l'ampleur des besoins humanitaires existants dans les différents secteurs, et nous demandons à l'ONU et à la communauté internationale de maintenir la situation humanitaire au Yémen sur leur liste de priorités, afin de surmonter les circonstances actuelles et d'éviter une nouvelle catastrophe humanitaire.

Enfin, nous exhortons la communauté internationale à apporter un appui multiforme au Yémen, pour lui permettre de parvenir à une paix globale et durable, de rétablir les institutions de l'État et de faire face à la détérioration des conditions humanitaires et économiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.